

CENTRE DE FORMATION NAUTIQUE

204, avenue Louis Barthou

33200 BORDEAUX

Tél : 05 56 17 21 55

Mail : cfn33@wanadoo.fr - Site : www.ecole-francaise-motonautique.fr



BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT MENTION MOTONAUTISME

OBJECTIF

Le moniteur de « motonautisme » est capable d'encadrer des activités de Jet, de Bateau à Moteur, d'Engins Tractés pour tout public et sur tous milieux sans risques et de manière professionnelle.

PREREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

- ❖ Avoir 18 ans.
- ❖ Être titulaire :
 - Permis mer ou de l'option « Côtière » du Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur
 - Permis Eaux Intérieures (S) ou de l'option « Eaux intérieure » du Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur
 - PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ou AFPS ou BNPS ou BNS
 - Du CRR
- ❖ Fournir les documents précisés dans "Documents Obligatoires à fournir"
- ❖ Avoir satisfait aux épreuves de sélection (voir : Sélection des candidats)
- ❖ Possibilité de mise à niveau par Jet Académie lors d'un stage de préparation sur 2 jours



FORMATION

➤ **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

- Les 10 Unités de Compétences du B.P. J.E.P.S. « MOTONAUTISME » ont été organisées en 6 modules regroupant l'ensemble des capacités professionnelles exigées pour obtenir le Brevet Professionnel :
 - module 1 : UC 1-2-3
 - module 2 : UC 4
 - module 3 : UC 5-6
 - module 4 : UC 7
 - module 5 : UC 8-9
 - module 6 : UC 10

La mention « MOTONAUTISME » comprend les supports JET SKI, BATEAU à MOTEUR et ENGINS TRACTES.

➤ **LIEUX DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :**

- La formation en Centre se déroulera sur la commune de HENDAYE 64700 :
 - JET ACADEMIE
 - Établissement MEMPHIS JET
 - Centre Fédéral de Plongée

➤ **PARCOURS INDIVIDUALISE DE FORMATION :**

- A l'issue du positionnement, un parcours de formation sera établi pour chaque stagiaire.
- Des allègements d'heures de formation ou d'un ou plusieurs modules pourront être envisagés.
- Le coût global de la formation qui s'élève à 6200.00 € pourra être revu à la baisse en tenant compte des éventuels allègements ou dispenses accordées.

➤ **MATERIEL TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE COMPRIS :**

- Bateaux à moteur, Jets ski, Engins tractés et petit matériel spécifique
- Matériel informatique et de reprographie
- Documents Pédagogiques



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Facultatif	Stage de préparation	8,9 Février 2020
	Tests de sélection et positionnement	Entre le 10,11,12 Février 2020
600 Heures	Centre de formation	2 Mars au 5 Novembre 2020
450 Heures	Période de stage	15 Semaines répartis sur l'ensemble de la formation

➤ **COÛT:**

- Frais de Dossier et fournitures:30.00 €
- Stage de préparation (facultatif) :250,00 €
- Tests d'entrée et sélection :90.00 €
- Formation BPJEPS « Motonautisme»:6200.00 €

Des partenariats ont été établis sur la commune d'HENDAYE par JET ACADEMIE pour vous proposer des solutions de logement durant votre période de formation.

VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AVEC LE CENTRE DE FORMATION POUR CONNAITRE LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS.



INSCRIPTION A LA FORMATION

JE DESIRE M'INSCRIRE :

- Au stage de mise à niveau non obligatoire (2 jours) : du 8 au 9 Février 2020
- Aux tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation : 10-11-12 Février 2020
- A la formation BP JEPS 2020 : du 2 Mars au 5 Novembre 2020

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Nom de jeune fille

Prénom.....Date de naissance :

Lieu de naissance : Dépit. Naissance :

Adresse :

.....

Code postal..... Ville :

Tél :Portable :

Email :

Personnes à contacter en cas d'accident (nom et téléphone) :

NIVEAU SCOLAIRE ET QUALIFICATION

NIVEAU SCOLAIRE :

QUALIFICATIONS SCOLAIRES ET/OU PROFESIONNELLES

DIPLOME OBTENU	DATE	LIEU



SITUATION PROFESSIONNELLE

CDI		CDD		CONTRATS AIDES				TRAVAILLEURS INDEPENDANTS OU AUTO ENTREPRENEUR
TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	AIDE AU PROJET ASSOCIATIF		AIDE A LA PERSONNE		
				PLAN SPORT EMPLOI	ET	CUI CIE	CAE	
AUTRES								

Attention aux délais de prise en charge des Financeurs Les dépôts des dossiers sont à effectuer au moins 3 mois avant le début de la formation auprès de certains organismes.

Pour les personnes exerçant une activité :

Votre structure employeur : SARL Association Indépendant Etat/Collectivité

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Fax :

Date de début du contrat actuel :

Merci de vous inscrire sur le site : moncompteformation.gouv.fr

et de préciser votre mot de passe :

Nous serons peut-être amené à utiliser votre solde d'heure pour financer la formation mais nous vous avertirons et demanderons l'autorisation.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à :

Le :

Signature :



DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

- 1 photocopie couleur recto verso de la carte d'identité ou du passeport valide**
- 1 photocopie couleur recto verso de la carte vitale**
- 2 photos d'identités couleur**, récentes avec votre nom au dos (*Les photos doivent être nettes, sans pliure, ni trace, ni agrafe, au format obligatoire de 35mm(L) X 45mm (H)*)
- Un Extrait du Casier Judiciaire** (Volet n°3).
Vous pouvez faire la demande sur «www.cjn.justine.gouv.fr/cjn/b3/eje20»
- 1 photocopies couleur du Permis Mer Côtier** (ou l'option « Côtière ») + **Eaux intérieures** (ou Fluvial) du Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur (*gardez une copie ou un scan*)
- 1 photocopie couleur du CRR** (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste) pour les candidats qui en sont titulaires (*gardez une copie ou un scan*)
- 1 photocopie couleur de l'attestation PSC1 ou AFPS ou supérieur** (Brevet BNPS ou BNS)
- 1 Certificat Médical** de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement **des activités du Motonautisme** de **moins de 3 mois** à l'entrée en formation (*utiliser le modèle joint*) (*gardez une copie ou un scan*)
- 1 Attestation de 100 mètres nage libre**, départ plongé et récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur, délivré par une personne titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré option Activités de la Natation.
- Pour les **moins de 25 ans** : 1 Attestation de Recensement et le Certificat Individuel de Participation à l'Appel de Préparation à la Défense
- 1 Curriculum Vitae (CV)** retraçant tous vos acquis d'expériences en rapport direct ou indirect avec l'activité ainsi que vos diplômes scolaires, sportifs ou autres (*joindre les justificatifs indispensables pour prétendre à des allègements de formation et de certification*)
- 1 Description de votre Projet Professionnel** (*au moins une page A4*)
- 1 chèque de 120 €** (à l'ordre de JET ACADEMIE) représentant les frais techniques des tests de sélection
ou 1 chèque de 30 € (à l'ordre de JET ACADEMIE) représentant les frais de dossiers, **uniquement** pour les **candidats possédant déjà leurs Tests**
- 10 Timbres Poste rouges** (*ou équivalents – PAS de timbres gris ou de timbres verts !*)
- 5 Enveloppes**, autocollantes sans fenêtre, format 220 x 110 (DL)
- 2 Enveloppes** format 229 x 324 (C4)
- 1 chèque de caution non encaissable** (à l'ordre de JET ACADEMIE) du montant de la formation (6200€)
- le devis signé avec la mention « bon pour accord »**



MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS

MODALITES DE SELECTION :

I.) Deux épreuves techniques en V.N.M. (théorie et pratique), conformément aux exigences préalables à l'entrée en formation définies dans l'Arrêté de spécialité, comprenant :

❖ **un oral portant sur :**

- La réglementation en vigueur relative à la pratique du V.N.M.
- Les règles de sécurité et les règles de base de la navigation maritimes côtière relatives à la pratique du V.N.M.

❖ **deux épreuves pratiques :**

- **En Jet à selle:**

- Matériel spécifique et présentation du jet
- Conditions de mise à l'eau et de démarrage
- Vérifications d'usage
- Manœuvres et évolutions de base
- Deux parcours imposés :
 - Un parcours de slalom (8 bouées)
 - Un parcours en 8 autour de deux bouées
 - Retour et arrêt à la bouée d'amarrage

- **En Jet à bras:**

- Départ - Un Aller-retour en ligne droite
- Un parcours en 8 autour de deux bouées
- Arrivée équilibrée, au ralenti.

II.) **Un entretien avec le Jury portant sur le Projet Professionnel du candidat**

➤ ***Dispense et équivalence :***

Les **diplômes** de : « **Moniteur Fédéral Jet 1 degré** » et de « **Moniteur Fédéral Jet 2 degré** », délivrés par la **Fédération Française Motonautique** et certifiés par le **Délégué à la Formation et à l'Emploi** de la Fédération Française Motonautique, **dispense des deux épreuves techniques en V.N.M.** préalables à l'entrée en formation.



STAGE DE PRÉPARATION

Nous vous proposons un stage de préparation de 2 jours visant à la réussite des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation pour les candidats n'ayant pas le niveau.

Je m'inscris :(Cocher les journées choisies)

Au stage de préparation du 8 au 9 Février 2020 à HENDAYE (64700)

Présentation du BP JEPS « Activités Nautiques » mention monovalente « Motonautisme »
Préparation aux Tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation Évaluation de votre niveau sur les différents supports : VNM, Bateaux et engins tractés (pilotage, technique, sécurité)

Mise à niveau personnalisée sur les supports concernés

Rappel de la réglementation relative à la pratique du VNM

Le tarif de 250 € comprend la mise à disposition des VNM et bateaux.

Prévoir une combinaison, bottillons, gilet et gants.

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Lieu de naissance :

Date de naissance : Dépt. :

Adresse.....

..... Code postal :

Ville : Tél :

Portable : Email :

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à :

Le :

Signature :



BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
MENTION MOTONAUTISME

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du B.E.E.S. Option « Activités de la Natation » N° :

Délivré le à

Certifie que M

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à deux mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le

A la piscine de

Fait à le

Signature



BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
MENTION MOTONAUTISME

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois à la date de demande de fourniture.

Je soussigné

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités nautiques.

Fait à le

Signature et CACHET du médecin



CONDITIONS GENERALES

Article 1. Modalités d'inscriptions :

Pour chaque inscription, le candidat reçoit un accusé de réception par email dès réception de son dossier d'inscription avec le bilan des pièces manquantes. Deux semaines avant les Tests d'Entrée en formation, le candidat reçoit une convocation. Il devra l'amener, ainsi que son permis côtier et fluvial original, et sa pièce d'identité, le jour des tests d'entrée. Le candidat sera informé sous 48 heures, de ses résultats aux Tests et de sa convocation possible à l'épreuve de sélection, puis au positionnement. JET ACADEMIE transmettra alors au candidat une convocation à l'entrée en formation. Le candidat aura à lire et signer le règlement intérieur de JET ACADEMIE la 1ère semaine de formation.

Article 2. Annulation d'inscription :

- Toute annulation d'inscription doit être demandée par écrit à JET ACADEMIE.
 - Toute annulation (ou absence non justifiée) intervenant proche du démarrage de la formation sera facturée au candidat sauf cas de force majeure : - De 15 jours à 3 jours ouvrables : 30 % de la formation sera redevable.
 - Moins de 3 jours ouvrables : 75 % de la formation sera redevable
 - A l'entrée en formation : la totalité de la formation sera redevable
- En cas de refus de prise en charge de la part d'un financeur, et si aucune autre solution ne peut être mise en place, le candidat le signalera avec justificatif à JET ACADEMIE, au plus tard 5 jours ouvrables avant les TEP. Dans ce cas, le candidat n'aura rien à régler.
- En cas de nombre insuffisant d'inscrit, JET ACADEMIE pourra annuler la session de formation au plus tard 2 semaines avant les TEP. Le centre informera le candidat et lui restituera l'ensemble de son dossier. Dans ce dernier cas, le candidat ne pourra prétendre à aucune indemnité en retour.

Article 3. Règlement des formations :

Le règlement de la formation se fait par chèque au nom de JET ACADEMIE au moment de l'inscription. Ce chèque est une caution non encaissable exigé peu importe le financement prévu par le candidat. Selon le montant restant à la charge du stagiaire, un échéancier de paiement sera établi au moment du positionnement (avec baisse du montant de la formation possible). En cas de prise en charge par un tiers (OPCA, Pôle emploi, organismes publics...), la facturation sera établie selon le document contractuel émis par ce tiers. Le montant non pris en charge sera facturé directement au stagiaire. Le chèque initial de caution émis par le candidat sera conservé jusqu'au règlement final de la formation à JET ACADEMIE. Il pourra alors être détruit ou renvoyé au stagiaire.

Article 4. Abandon de formation :

La formation débutée sera réglée dans son intégralité. Dans le cas où le stagiaire est pris en charge par un financeur, JET ACADEMIE avertira ce dernier de l'abandon. Le stagiaire aura alors à régler le solde de la formation.

Article 5. Informations administratives :

SIRET : 4529663300029- Formation continue d'adultes (8559A) Déclaration d'Activité organisme de prestation de formation enregistrée sous le n° DIRECCTE 75640427364 auprès de la Région Nouvelle Aquitaine. Formations habilitées DRJSCS depuis 2019 BPJEPS/UCC Jet / Engins tractés / Bateau à moteur ID Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez nous contacter à memphisjethendaye@gmail.com